



Jeanne d'Arc
Saint-Maur-des-Fossés



ASSEMBLEE GENERALE de l'association Mardi 2 octobre 2018 à 19 h 30

- Ordre du jour :
- . Présentation des administrateurs
 - . Rapport moral de la Présidente Mme Sorba
 - . Rapport financier
 - . Questions diverses
 - . Quitus de l'Assemblée
 - . Election de nouveaux administrateurs

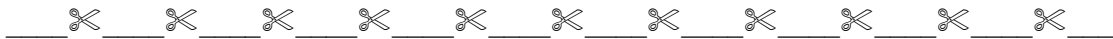
L'assemblée générale est ouverte à tous les parents d'élèves de l'établissement souhaitant s'informer sur la vie de l'association.

Tout parent désirant s'investir dans les actions de l'APEL peut se présenter à l'élection.
Pour cela, merci de transmettre votre candidature par mail (contact@apeljda.fr)

Si vous ne pouvez être présents à l'assemblée générale du 2 octobre mais souhaitez voter par procuration, merci de remplir le pouvoir ci-joint et remettez-le à la personne de votre choix (2 pouvoirs maximum par personne) ou déposez-le dans la boîte aux lettres de l'APEL.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question : contact@apeljda.fr

Très cordialement,
Le Conseil d'Administration



POUVOIR DE REPRESENTATION ASSEMBLEE GENERALE DU 2 OCTOBRE 2018

Madame – Monsieur

Donne(nt) pouvoir à Madame – Monsieur

Pour le(s) représenter lors de l'assemblée générale du 2 Octobre 2018.

Faire précéder votre signature de la mention manuscrite « bon pour pouvoir »

Signature :